

# LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS

Paraissant à Martigny, les lundi, mercredi et vendredi

## PRIX D'ABONNEMENT :

SUISSE : Un an . . . . . Fr. 8.—  
Avec „Bulletin officiel” . . . . . Fr. 12.50  
COMPTES DE CHÈQUES POSTAUX n° 58  
Joindre 20 ct. en timbres poste à toute demande de changement d'adresse

ETRANGER : Un an . . . . . Fr. 16.—  
Avec „Bulletin officiel” . . . . . Fr. 21.—  
(Expédition une fois par semaine ensemble)

## TÉLÉPHONES :

RÉDACTION . . . . . 61.051  
ADMINISTRATION, ABONNEMENTS, ANNONCES  
MARTIGNY . . . . . 61.051  
PUBLICITAS S. A., SION . . . . . 236

Annonces (le mm. ligne ou son espace) CANTON : 5 ct.; SUISSE : 10 ct.; ETRANGER : 10 ct.  
Réclames (le mm.) CANTON : 20 ct.; SUISSE : 30 ct.; ETRANGER : 30 ct.

AVIS MORTUAIRES  
(2 colonnes) : 20 ct.



Compte de chèques postaux  
n° 485, Sion

Régie des Annonces : PUBLICITAS S. A., Sion et Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses.

## Lettre de Berne

### L'instruction militaire préparatoire Fédéralisme à rebours

(De notre correspondant particulier.)

La session parlementaire qui vient de se clore a amplement prouvé son utilité. Elle a notamment permis de mettre définitivement sous toit, dans les formes légales, le projet de statut relatif à la préparation militaire de notre jeunesse. Cette œuvre législative avait été examinée au cours de la session précédente, soit en une période de calme international relatif, par le Conseil des Etats. On avait alors assisté à une levée de boucliers de la part des défenseurs attitrés d'un fédéralisme qui ne gagne absolument rien en prestige du fait d'être évoqué et « défendu » à propos de tout et de rien. Dans le cas particulier, les choryphées du « fédéralisme » avaient battu en brèche l'institution d'inspecteurs fédéraux préposés à l'application à peu près uniforme des prescriptions contenues dans le projet de loi relativement à l'enseignement de la gymnastique pré-militaire. On voyait dans cette institution en soi anodine, mais fort utile, une intolérable atteinte à la souveraineté cantonale en matière d'enseignement.

Depuis lors, les événements se sont précipités : l'évolution des opérations militaires sur le front occidental a démontré combien une préparation physique et morale très poussée de la jeunesse était importante dans la conduite tactique de la guerre moderne. On n'a pas été étonné, dès lors, de voir un débat s'instituer au sein du Conseil national à ce sujet. Du côté conservateur, on avait manifesté quelques appréhensions du point de vue confessionnel. Préoccupations sans objet, car des assurances avaient été données quant au respect du repos dominical et de l'accomplissement des devoirs religieux des jeunes gens. Nous croyons savoir, de bonne source, que Mgr von Streng, évêque de Soleure, consulté officieusement, avait approuvé le texte du projet (tout comme, auparavant, le projet de code pénal fédéral). Mais il y aura toujours et partout des gens qui veulent être beaucoup plus catholiques que le Pape. Ces zéloteurs à rebours trouveront un sérieux contradicteur, au Conseil national, en la personne de M. le conseiller national Crittin. Ce dernier se déclara peiné d'une telle compétition entre ceux qui se prétendent être les défenseurs méritants et ardens de la souveraineté cantonale et ceux qui ne seraient que de vulgaires centralisateurs. Gardons-nous, déclara M. Crittin dans une brillante improvisation, de réduire à une controverse de troisième ordre le problème important du fédéralisme. La souveraineté cantonale subira-t-elle vraiment la moindre atteinte parce que la Confédération reçoit la compétence d'organiser et de répandre l'enseignement de la gymnastique post-scolaire ? Si notre pays possède une jeunesse physiquement bien constituée grâce surtout à la pratique de la gymnastique, nous le devons avant tout, même presque exclusivement à la Confédération.

Depuis 1874, a fait observer l'orateur valaisan, la loi fédérale d'Organisation militaire fait l'obligation aux cantons de répandre l'enseignement de la gymnastique durant les années de scolarité. Mais cette prescription n'a malheureusement pas toujours reçu une application très rationnelle et conforme aux besoins de la nation. On ne peut donc affirmer qu'en investissant la Confédération de compétences pratiques en ce domaine, on viole la souveraineté cantonale. Si la Confédération reçoit le mandat d'assurer une unité d'action, cela représentera assurément une contribution appréciable au renforcement de notre défense nationale.

L'enseignement de la gymnastique, a poursuivi M. Crittin, fait partie intégrante de la préparation de la vie du soldat. C'est la première étape. En modifiant l'essence même du projet de loi, on lui porterait une telle atteinte qu'on risquerait bien de lui enlever toute son efficacité.

Si la loi de 1874 n'a pas, dans la pratique, déployé tous ses effets, la cause doit en être attribuée, d'après le Message, à la diversité de la mentalité, des conditions physiques, des coutumes et des mœurs et certains cantons se sont révélés non pas impuissants, mais quelque peu inaptes à l'application rationnelle de la loi. Et la Confédération, indulgente, complaisante, a laissé faire. Elle a sans doute eu tort, car si elle avait exigé des cantons la stricte exécution des obligations que la loi de 1874 leur imposait, nous n'en serions pas aujourd'hui à regretter l'impréparation de no-

tre jeunesse au service militaire. La leçon du passé doit nous servir.

M. Crittin a constaté que le Conseil des Etats était revenu de son erreur en reconnaissant que l'enseignement du tir était du domaine de l'armée ou de la Confédération. S'agissant de la gymnastique, il a maintenu son point de vue à une très faible majorité (19 voix contre 18). Il peut faire un beau geste en ne persistant pas dans cette ultime exigence. Qu'il donne son adhésion de cœur et d'esprit aux justes et légitimes compétences revendiquées par la Confédération dans l'intérêt suprême de l'armée. M. Crittin espère que la Chambre haute se ralliera à ce point de vue sous l'inspiration de son haut patriotisme helvétique.

## L'entrée en guerre de l'Italie aux côtés de l'Allemagne

Cette fois encore, de nouveaux dés sont jetés... L'Italie, après des hésitations qui étaient interprétées jusqu'ici très différemment dans l'opinion publique, vient de définir brusquement son attitude en déclarant la guerre à la France et à l'Angleterre.

Inutile de dire que cette nouvelle, à laquelle tout le monde s'attendait plus ou moins et qu'on aurait voulu ne jamais apprendre a causé une vive surprise et une peine générale, surprise et peine que nous nous abstentions de décrire et commenter.

Car, malgré tout, nous tenons à faire tout notre devoir en continuant d'observer la plus stricte neutralité.

Nous publions plus loin le processus des informations résultant de ce nouvel événement sensationnel au sujet duquel nous nous disons toutefois qu'il n'était vraiment pas nécessaire !

En effet, les carnages du front français après ceux de la Pologne, Finlande, Norvège, sur mer et dans les airs auraient dû suffire au tableau de notre civilisation !

Mais, hélas ! il paraîtrait que non !

L'Italie prend ainsi une responsabilité des plus lourdes devant l'Histoire qui, elle, jugera, tandis que nous, ne pouvons que l'enregistrer. Car, encore une fois, neutralité oblige.

Si donc nous ne pouvons qu'enregistrer le fait, il nous semblerait permis de penser que l'ancienne alliée des Alliés n'était pas forcée de prendre une telle décision.

N'eût-il pas été plus indiqué voir venir la paix par l'intermédiaire de Rome que la ... guerre ?

Aussi, nous ne pourrions nous empêcher ici de déplorer cette nouvelle et cela avec des sentiments d'une infinie tristesse.

C'est, en effet, immensément navrant de constater qu'il y a 25 ans les Italiens ont combattu contre les Allemands.

Chacun se souvient que ce sont les Français qui vinrent au secours de cette même Italie et cela à un moment où cette dernière était dans un bien mauvais moment de son histoire.

Aujourd'hui l'Italie vient frapper la France précisément à une époque des plus tragiques pour le peuple français.

Quel contraste ! Voici donc dressés l'un contre l'autre deux pays de civilisation latine, ce qui semble bien un sacrilège pour ne pas dire plus.

Il faut réellement admettre qu'une force satanique domine actuellement le monde pour en arriver là.

Certes, croyons-nous, personne ne peut garantir l'issue finale comme la durée des événements, mais en admettant que l'Allemagne et l'Italie sortent triomphantes du conflit, il restera encore à savoir si ces deux idéologies « fascisme et nazisme » pourront bien s'accommoder par la suite.

Si la première a remis le Christ dans ses écoles, il ne faut pas oublier par contre que la seconde est l'ennemie déclarée du christianisme.

De plus, il est un fait que l'Histoire sera obligée d'enregistrer, qu'on le veuille ou non. C'est que l'Italie se range délibérément aux côtés du pays qui a à son actif la violation de la Belgique, du Luxembourg et de la Hollande.

Mais il ne sert plus à rien d'épiloguer aujourd'hui. Les faits sont là dans leur triste et déconcertante réalité. La France reçoit un nouveau choc au moment où envahie elle doit subir la ruée la plus formidable de l'Histoire.

Et c'est cela qui est surtout terriblement pénible et tragique, car nos voisins de l'ouest n'ont pas mérité cela.

Cette vibrante improvisation ne manqua pas son effet sur l'assemblée. On entendit encore M. Colliard, successeur de M. Musy, qui fit en peu de mots le procès du « cantonalisme », appliqué à rebours en matière de gymnastique. Si le canton de Fribourg avait été souverain en matière de droit fédéral, ce n'est pas moi qui siègerais ici, s'écria M. Colliard au milieu de l'hilarité générale !

Puis ce fut la victoire des partisans du projet car la thèse défendue par M. Crittin l'emporta par 88 voix contre 37. Tous les amis de la défense nationale se réjouiront d'un succès qui ne peut que renforcer la préparation physique et morale de notre jeunesse à la grande tâche qui, peut-être, l'attend demain.

Quant à ce qui touche plus directement notre chère patrie suisse il n'y a aucun doute que l'entrée en lice de l'Italie sera aussi très lourde de conséquences.

On prend, en effet, acte en Suisse que le Duce a mis notre pays hors de cause.

Nous lui savons donc gré d'une telle promesse que nous espérons être tenue mais reste le côté économique, car nous n'avons aucun débouché sur la mer. Or, qu'advient-il pour nous de ce côté-là ?

C'est encore trop tôt, aujourd'hui, pour se prononcer, mais on peut être inquiet.

Et une autre question peut se poser. Que fera l'Amérique ?

L'avertissement donné par le président Roosevelt au Duce ne repose-t-il que sur des suppositions gratuites ou verra-t-on enfin l'intervention américaine ?

Ici encore c'est la grande inconnue.

Quoiqu'il advienne, il ne reste encore une fois de plus pour nous autres Suisses qu'une seule solution : nous serrer toujours plus les coudes et garder tout notre sang-froid.

Faisons bloc autour de nos chefs pour assurer au mieux les destinées de notre pays au milieu de cette fournaise toujours plus ardente.

R.

### Notification de l'état de guerre

L'agence Stefani a publié mardi le communiqué officiel suivant :

Aujourd'hui, à 16 h. 30, le comte Ciano, ministre des affaires étrangères, a reçu au Palais Chigi, l'ambassadeur de France et lui a fait la communication suivante : « S. M. le roi-empereur déclare que l'Italie se considère en état de guerre avec la France à partir du 11 juin. »

A 16 h. 45, le comte Ciano a prié l'ambassadeur d'Angleterre de se rendre auprès de lui au Palais Chigi et lui a notifié dans la même forme que l'Italie se considérait en état de guerre avec la Grande-Bretagne.

### Départ des ambassadeurs de France et d'Angleterre.

Les ambassadeurs de France, de Grande-Bretagne, le personnel des deux ambassades et les journalistes qui étaient encore à Rome ont quitté le même soir la capitale italienne par train spécial. D'autre part, et conformément aux accords déjà pris, les ambassades de France et de Grande-Bretagne auprès du Saint-Siège ont été transférées dans la Cité du Vatican.

### La manifestation de Rome

A partir de 14 heures, une foule considérable, composée des fascistes et des groupes organisés se sont dirigés vers la place de Venise qui, à 17 heures, comprenait plus de 400.000 personnes. En attendant l'apparition du Duce, la foule a acclamé Mussolini et a crié en les scandant les mots suivants : « Liberté dans la Méditerranée ». « Corse, Malte, Nice ».

En même temps, la « réunion nationale » était proclamée dans toutes les villes et villages italiens, des îles Egée et en Albanie. Partout, le peuple italien s'est groupé sur les places où des haut-parleurs avaient été installés, pour entendre les paroles de Mussolini.

En attendant le discours, un speaker italien et un speaker allemand ont décrit à la radio les manifestations de la place de Venise. Tous les postes de radio allemands ont diffusé également la manifestation. Quelques minutes avant 18 heures, Mussolini est apparu au balcon. La foule lui a fait une ovation formidable. M. Muti, ministre et secrétaire du parti fasciste, a invité la foule à saluer le Duce. La foule a répondu avec le cri fasciste : « A nous ».

(suite en 2<sup>me</sup> page)

## En passant...

### Pourquoi le Valais n'obligerait-il pas les fainéants à travailler ?

Dernièrement, l'Etat du Valais invitait les gens qui pourraient disposer du temps libre à s'engager à la campagne afin d'aider les agriculteurs dans leurs travaux des champs, contre une rétribution normale.

Il est à présumer que cet appel recevra l'accueil chaleureux qu'il mérite.

Il y a dans le canton des gens inoccupés qui vont être heureux de gagner honorablement leur vie en servant le pays qu'ils aiment.

Mais nous pensons aux autres...

Qu'a-t-on laissé tout un ramassis de fainéants battre indolamment le pavé sans réagir contre un état de fait qui n'a que trop duré ?

Ce que nous exprimons ici, c'est un sentiment que partage avec nous de nombreux lecteurs :

Il nous semble absolument anormal que des soldats soient contraints d'abandonner leur métier pour assurer la protection de la frontière alors que des individus dispensés du service et sans profession continuent à traîner une vie oisive à travers nos rues.

Cette inactivité de jeunes gens qui vivent aux crochets de leurs parents quand ce n'est pas d'expédients finit par devenir indécente.

Sion offre, à ce point de vue, un spectacle affligeant.

On voit des gaillards qui ne font rien du commencement à la fin de l'année ; errer sur les trottoirs, s'éterniser dans les cafés ou rester figés dans la rue en attendant la fin de la guerre.

On les connaît depuis longtemps.

Il y a ceux qui sont mêlés à toutes les histoires louches, à tous les scandales nocturnes, à toutes les affaires scabreuses.

Il y a ceux qui se montent l'imagination et ceux qui se montent le cou.

Il y a ceux qui surveillent la police et que la police surveille.

Enfin il y a des garçons qui ne sont ni chair, ni... poisson, qu'une faiblesse innée entraîne à l'aventure et qu'une main de fer sauverait peut-être du panier à salade.

Pourquoi ne donnerait-on pas à ces professionnels de la paresse une pioche, une pelle ou un râteau à manier ?

Si on ne peut pas les utiliser à la campagne où leur mentalité les rendrait justement suspects, qu'on les emploie à casser des cailloux ou à défricher des terrains !

Ils seront toujours mieux au soleil qu'à l'ombre.

A l'heure où le péril grandit, où la Suisse a besoin de tous les appuis, où l'on a recours à la femme et à l'enfant pour remplacer le mobilisé, il semble inadmissible et révoltant qu'on laisse aux bras pendants organiser leurs loisirs le plus tranquillement du monde.

Ils sont par leur mauvais exemple, un élément de désordre et de défaitisme.

Tôt ou tard il faudra bien instaurer pour eux le travail obligatoire : autant s'y prendre aujourd'hui plutôt que demain.

Il ne s'agit pas seulement de les astreindre à une activité, mais surtout de les mettre ainsi dans l'impossibilité de nuire et d'exercer dans leur entourage une fâcheuse influence.

Ce problème est d'ordre à la fois social et spirituel.

A supposer que le Valais ait assez de main-d'œuvre, on ne voit pas pourquoi les fainéants ne seraient pas envoyés dans les cantons où l'on a besoin d'aides.

En tout cas, puisqu'on demande aux écoliers de travailler pour le pays, il n'y a pas de raison de dispenser de toute besogne une quantité d'adultes qui sont en pleine jeunesse et en pleine force.

Voilà les réflexions qu'on entend généralement dans le public et qui nous paraissent justes.

Qu'on ouvre un peu partout des camps de travail, qu'on apporte aux paysans tout l'appui désirable et qu'on mène ainsi de front le redressement matériel et le redressement moral du pays.

Ce sera répondre au vœu du général Guisan comme à celui de la population saine.

Pour résumer tout le débat dans un trait lapidaire et net, nous dirons simplement ceci :

Ce n'est pas dans la main qu'il faut avoir du poil !

A. M.

On s'assure  
avantageusement à  
**La Mutuelle Vaudoise**  
Th. LONG, agent général, Bex



# Les premiers engagements de l'armée italienne

(Suite de la 1ère page)

Après trois sons de trompe ont imposé silence à la foule. Le discours du chef du gouvernement italien a été prononcé lentement avec une voix vibrante, constamment haché par les cris et ovations et braves de la foule qui a lancé des cris hostiles à la France et à la Grande-Bretagne, applaudissant avec des vibrants applaudissements les paroles du Duce quand il a affirmé ne pas vouloir entraîner d'autres peuples dans la guerre.

## Le discours Mussolini

« Combattants de terre, de mer et de l'air, chemises noires de la révolution et des légions, hommes et femmes d'Italie, de l'empire et du royaume d'Albanie, écoutez :

Une heure marquée par le destin sonne dans le ciel de notre patrie : l'heure des décisions irrévocables. La déclaration de guerre a déjà été remise aux ambassadeurs de Grande-Bretagne et de France. Nous descendons en ligne contre les démocraties ploutocratiques et réactionnaires de l'Occident, qui de tout temps ont empêché la marche et souvent menacé l'existence du peuple italien. Quelques lustres de l'histoire la plus récente peuvent se résumer en ces paroles : Des phrases, des promesses, des menaces, des chantages et, comme couronnement de l'édifice, l'ignoble siège sociétaire de 52 Etats. Notre conscience est absolument tranquille.

Avec vous, le monde entier est témoin que l'Italie du lictor a fait tout ce qu'il était humainement possible de faire pour éviter la tourmente qui secoue l'Europe. Mais tout fut vain. Il suffisait de reviser les traités pour les adapter aux exigences changeantes de la vie des nations. Il suffisait de ne pas commencer cette politique de garantie qui a été meurtrière pour ceux qui l'ont acceptée. Il suffisait de ne pas repousser la proposition que le Führer a faite le 6 octobre de l'an dernier, quand la campagne de Pologne était terminée.

Mais tout cela appartient au passé. Si nous nous sommes décidés aujourd'hui à affronter les risques et les sacrifices d'une guerre, c'est que l'honneur, les intérêts, l'avenir, l'exigent profondément, et parce qu'un grand peuple est vraiment tel s'il considère comme sacrés ses engagements et s'il n'éprouve pas les preuves suprêmes qui dictent le cours de l'histoire.

Nous nous engageons aujourd'hui, pour résoudre après le problème de nos frontières continentales, celui de nos frontières maritimes, c'est-à-dire briser les chaînes de notre mer, puisqu'un peuple de 45 millions n'est pas libre s'il n'a pas libre accès à l'Océan. Cette lutte gigantesque n'est qu'une phase du développement logique de notre révolution. C'est la lutte des peuples pauvres contre les affameurs qui détiennent toutes les richesses et tout l'or de la terre. C'est la lutte des peuples féconds et jeunes contre les peuples stériles et déclinants. C'est la lutte de deux siècles et de deux idéaux.

Maintenant que les dés sont jetés et que notre volonté a brûlé nos vaisseaux, je déclare solennellement que l'Italie n'entend pas entraîner dans le conflit d'autres peuples confinés avec elle sur terre et sur mer. Que la Suisse, la Yougoslavie, la Grèce, la Turquie et l'Égypte prennent acte de mes paroles. Il dépend d'elles, et d'elles seulement, que ces paroles soient ou non rigoureusement confirmées.

Dans une mémorable réunion, celle de Berlin, je disais que, selon les lois de la morale fasciste, quand on a un ami, on marche avec lui jusqu'à la fin. C'est ce que nous avons fait et que nous ferons avec l'Allemagne, avec son peuple et avec ses victorieuses forces armées. En cette veille d'un événement de portée séculaire, nous tournons nos pensées vers Sa Majesté le roi-empereur qui, comme toujours, a interprété l'âme de la patrie, et nous saluons de vive voix le Führer, chef de la grande Allemagne alliée.

L'Italie prolétaire et fasciste est pour la troisième fois sur pied, forte, fière et compacte comme jamais. Le mot d'ordre est unique, catégorique et impératif pour tous : déjà il enflamme les cœurs des Alpes à l'Océan indien : Vaincre. Et nous vaincrons pour donner finalement une longue période de paix dans la justice à l'Italie, à l'Europe et au monde.

Peuple italien, cours aux armes, et prouve ta ténacité, ton courage et ta valeur.»

## La nouvelle accueillie en France

M. Reynaud a annoncé cette nouvelle au peuple français dans un discours qu'on trouve ci-après :

Nous sommes au 6<sup>me</sup> jour de la plus grande bataille de l'histoire. L'incendie a commencé sur la Somme. Il s'est propagé vers l'est jusqu'à la Meuse. Six jours et cinq nuits durant, nos soldats, nos aviateurs, la Royal Air Force, ont fait face à un ennemi supérieur en nombre et en armements. Dans cette guerre, qui n'est plus une guerre de front continu, mais de points d'appui en profondeur, nos armées ont manœuvré en retraite. Elles n'ont abandonné chaque point d'appui qu'après avoir infligé à l'adversaire des pertes cruelles. Les kilomètres gagnés par l'Allemagne sont jonchés de chars détruits et d'avions abattus.

Malgré le succès de prestige qu'elle peut remporter, il reste à savoir quel sera l'effet de ces pertes sur l'issue de la guerre.

En tout cas, rien ne fera fléchir notre volonté de lutter pour notre terre et pour nos libertés. Les épreuves qui nous attendent sont dures. Nous y sommes prêts. Nos têtes ne se courberont pas.

C'est en ce moment précis, alors que la France blessée mais vaillante et debout lutte contre l'hégémonie de l'Allemagne, qu'elle combat pour l'indépendance de tous les autres peuples, comme pour la sienne, c'est l'heure que choisit Mussolini pour nous déclarer la guerre. Comment juger cet acte ? La France, elle, n'a rien à dire. Le monde qui nous regarde jugera. Vous savez quel fut à l'égard du gouvernement italien notre effort de rapprochement. Vous savez quelle fut notre patience longue. Vous savez qu'à plusieurs reprises j'ai dit publiquement, après mes prédécesseurs, qu'il n'y a pas entre l'Italie et nous de problèmes qui ne puissent être résolus par des négociations amiables.

Les plus hautes autorités morales du monde, le Pape et le président Roosevelt, ont tenté à plusieurs reprises d'empêcher cette guerre, qui est un défi à l'idée chrétienne, en même temps qu'au sentiment de la solidarité humaine. En vain, M. Mussolini a décidé que le sang devait couler. Sous quel prétexte cette déclaration ? Lorsque cet après-midi, à 16 h. 30, notre am-

## Repli du gouvernement français à Tours

### Attaque de l'île de Malte par des avions italiens

bassadeur, M. François Poncet, a posé cette question au comte Ciano, celui-ci lui a répondu que Mussolini ne faisait qu'exécuter les engagements qu'il a pris avec M. Hitler.

La même déclaration de guerre a été adressée à l'Angleterre. Les hostilités commenceront ce soir à minuit.

La parole est à la force. En Méditerranée, plus encore qu'ailleurs, les Alliés sont forts.

La France entre dans cette guerre avec la conscience pure et pour elle ce n'est pas un mot. Le monde connaîtra peut-être bientôt que les forces morales sont aussi des forces.

Au cours de sa longue et glorieuse histoire, la France a traversé de plus rudes épreuves. C'est alors qu'elle a toujours étonné le monde. La France ne peut pas mourir.

### Discours de M. Roosevelt

Voici les passages essentiels de l'allocation du président Roosevelt, diffusée lundi soir, à l'adresse de toute la nation américaine :

« Tous les Américains ont des questions à poser au monde. Il ne s'agit pas, aujourd'hui, de l'avenir d'une seule génération, mais de celui de la nation américaine tout entière. La liberté individuelle et la justice, disent certains, doivent céder à la force. Les jeunes générations doivent se demander à quoi mènerait l'extension de cette philosophie de la force. Nous en voyons déjà certaines conséquences, lorsque des machines se trouvent entre les mains d'êtres irresponsables ; non seulement ils deviennent les maîtres de l'humanité, mais l'humanité en est la victime. Toutes les valeurs morales sont bannies.

*Le gouvernement et le peuple américains ont vu avec anxiété le gouvernement italien s'engager dans les hostilités qui se déroulent en Europe.*

*Je proposai à M. Mussolini, poursuit M. Roosevelt, au cas où l'Italie n'entrerait pas en guerre, de faire de mon mieux pour obtenir des assurances de autres puissances afin qu'au cours de la future conférence de paix, la voix de l'Italie ait autant de poids que si elle avait participé à la guerre. Le chef du gouvernement italien n'a pas accepté cette proposition et il n'en fit point d'autres. Le 10 juin l'Italie a frappé son voisin dans le dos. Tous les chemins conduisant à la réalisation de la force américaine devront être tenus nets. Tous les signes indiquent qu'il faut agir vite, très vite.*

*Le président affirme ensuite que l'Italie a méprisé les droits et la sécurité des autres nations.*

Il ajoute que les Etats-Unis offriront leurs ressources matérielles « à tous ceux qui luttent contre la force ».

Nous, nation américaine, sommes convaincus que la victoire militaire et navale des dieux de la haine serait un danger pour la démocratie. Notre sympathie est avec les Alliés qui sont en train de sacrifier leur vie pour sauver ce qui reste de liberté dans le monde occidental.

Ce 10 juin 1940, dans cette grande université américaine de Charlottesville, dit le président, faisons nos prières et adressons nos souhaits à ceux qui, au delà des mers, luttent magnifiquement pour la paix et la liberté. Nous autres, Américains, nous poursuivrons notre tâche — nous accroîtrons nos forces et nos ressources matérielles. En même temps, nous travaillerons durement. Nous assurerons l'utilisation de nos ressources afin que l'Amérique elle-même soit bien équipée.

Le président répète qu'il faut agir vite, très vite.

*Tous les hommes, toutes les femmes de la nation américaine encourront la responsabilité de notre travail commun. Songez donc à votre courage, à votre sacrifice, à votre effort.*

Et le président de conclure que l'amour de la liberté est sa foi.

### Le Duce chef des forces italiennes, le roi chef nominal.

M. Mussolini sera commandant suprême des forces armées italiennes dont le roi reste le chef nominal. Le commandement de l'armée a été confié au maréchal Badoglio.

### Proclamation du roi d'Italie à ses troupes

Le roi-empereur d'Italie a adressé aux soldats italiens de terre, de mer et de l'air, la proclamation suivante :

Aux soldats de terre, de mer et de l'air, en ma qualité de commandant suprême de toutes les forces de terre, de mer et de l'air, suivant les sentiments et la tradition de ma maison, comme il y a vingt-cinq ans, je reviens parmi vous. Je reviens entre les mains de Benito Mussolini, Duce du fascisme, premier maréchal d'Italie, chef des forces armées, le commandement sur le front. Ma première pensée se dirige vers vous, au moment où vous êtes sur le point, à côté de l'Allemagne alliée, d'affronter de nouvelles épreuves difficiles avec une foi inébranlable.

Soldats de terre, de mer et de l'air, unis à vous comme jamais, nous sommes sûrs que votre valeur et le patriotisme du peuple italien sauront encore une fois assurer la victoire à notre armée glorieuse.

### Les Alliés ne sont pas pris au dépourvu

On déclare officiellement que les Alliés ont pris toutes les dispositions à l'effet de répondre à l'intervention de l'Italie.

### Le Canada déclare la guerre à l'Italie.

Le Parlement canadien a approuvé la déclaration de guerre du Canada à l'Italie.

M. Mackenzie King, premier ministre, après avoir flétri l'acte ignoble de l'Italie, déclara :

« Bien que la déclaration de guerre de l'Italie rende leur situation plus difficile, les Alliés respireront plus aisément, car l'action italienne met fin à une longue période d'incertitude. Quoique l'Italie puisse faire beaucoup de mal elle est vulnérable, à la fois par terre et par mer. Les tyrans auront leur récompense : ils seront détruits et avec eux la dictature italienne. Le nouveau péril qui fond sur la cause alliée ne fera que renforcer la détermination du Canada qui restera résolu à l'égard de la Grande-Bretagne et de la France jusqu'à ce que les puissances du mal soient vaincues à jamais. »

### Du président Roosevelt au Duce

Le *New-York Times* publie un télégramme de son envoyé de Rome qui dit :

« Selon tous les renseignements recueillis ici, M. Roosevelt a informé M. Mussolini que s'il intervenait cela précipiterait une série d'interventions, y compris celle des Etats-Unis. »

### L'Angleterre est acclamée à la Valette

Une foule de Maltais agitant des drapeaux alliés et de l'Empire britannique, ont défilé à travers la ville. On a entendu des cris de : « A bas tous les traîtres ! Vive les Maltais ! Vive l'Angleterre ! » La foule s'est rassemblée en face du palais du gouverneur, chantant les hymnes nationaux *God save the King* et la *Marseillaise*.

### Des avions italiens sur Malte

Dix avions italiens ont attaqué Malte mardi à 4 h. 50 du matin.

Selon l'agence Reuter il y eut une série de raids sur Malte. La DCA a ouvert le feu. Quelques bombes furent lancées mais la plupart tombèrent en mer. Il y eut peu de dégâts. On signale quelques victimes civiles. Deux avions italiens ont été abattus.

Le ministère de la guerre anglais confirme que les raids de l'aviation italienne sur Malte n'ont opéré que peu de dégâts.

La première attaque a eu lieu mardi à 4 h. 50, trois autres attaques eurent encore lieu au cours de la matinée. Parmi les blessés se trouvent des femmes et des enfants. Les avions visaient des objectifs militaires. Deux machines italiennes ont été abattues.

D'autre part, l'aviation britannique de bombardement a attaqué plusieurs aérodromes italiens en Lybie ; l'adversaire a été totalement surpris. Plusieurs dépôts et hangars ont été incendiés. Trois machines anglaises sont perdues.

Dans l'Afrique orientale, la place d'aviation d'Asmara a été bombardée par les Anglais. De nombreux appareils italiens et des avions ont été détruits. Trois appareils anglais ne sont pas rentrés.

Ces deux actions offensives de la RAF ont causé de gros dommages à l'aviation italienne.

D'autre part, le ministère de la marine communique qu'au cours de ces premières 24 heures de guerre 27 navires italiens ont été capturés. Trois d'entre eux se sont sabordés.

### La RAF en Méditerranée

La Royal Air Force a bombardé avec succès des gares italiennes, des aérodromes et des dépôts de munitions. De grands dégâts ont été causés. Les avions de la Royal Air Force ont essuyé le feu de la DCA, mais ont rencontré peu d'opposition.

D'autre part, la Royal Air Force a effectué des attaques à la bombe sur des concentrations italiennes en Lybie orientale et dans l'est africain italien.

### La zone de guerre italienne

Les autorités italiennes ont déclaré « zone de guerre » : Le Piémont, toutes les régions s'étendant entre la mer Tyrrénienne et les Apennins, la Calabre, la Sicile, la Sardaigne, les îles des archipels italiens et la province de Tarente.

### Les chefs à leurs postes

A l'issue du conseil des ministres italiens, le comte Ciano, ministre des affaires étrangères, qui a le grade de major dans l'aéronautique, est parti en avion pour rejoindre son escadron.

Les commandants militaires et les officiers des états-majors ont quitté Rome et rejoint leurs postes.

Le général Gambarà, ambassadeur d'Italie en Espagne, qui quitta Madrid il y a une quinzaine de jours, commandera l'aile gauche de l'armée italienne sur les Alpes.

### Entre le Prince et le Duce

M. Mussolini a reçu du prince héritier Humbert le télégramme suivant :

Tendues vers la victoire immanquable, les troupes du groupe des armées de l'ouest renouvellent à l'inépuisable artisan des destinées de la patrie, la promesse de tout oser pour suivre les traces des Légions de Rome.

M. Mussolini, répondant au « commandant du groupe des armées de l'ouest », déclare :

Je vous remercie, Altesse, de votre vœu que je vous retourne cordialement pour vous et pour les troupes sous votre commandement. Je suis sûr que votre promesse sera tenue.

### Encore des déclarations de guerre

Le chargé d'affaires de l'Afrique du Sud à Rome a demandé au comte Ciano, ministre des affaires étrangères, ses passeports en précisant que cette demande devait être considérée comme une déclaration de guerre de l'Union sud-africaine à l'Italie.

— Le gouvernement de la Nouvelle-Zélande a aussi déclaré la guerre à l'Italie.

### Et l'on reparle du... Négus.

Les informations émanant de l'étranger, selon lesquelles Haïlé-Salassié, ex-empereur d'Abyssinie, se trouverait dans le Kenya ou en route pour cette colonie sont entièrement dénuées de fondement, déclare-t-on à Londres où le Négus se trouverait.

### Le gouvernement français s'installe à Tours

Le gouvernement français s'est installé à Tours où l'ont accompagné la plupart des ambassades et légations.

Ces derniers et notamment la légation de Suisse avaient déjà pris toutes les mesures pour évacuer ou rapatrier ceux de leurs ressortissants dont la présence à Paris ne s'imposait pas.

Les journaux se sont aussi acheminés vers la province pour garder le contact avec le ministère de l'information.

Viellards et enfants ont été également transportés loin de la capitale et la plupart des trains leur ont été réservés.

### Paris sera-t-il défendu ?

Le commandant B. a demandé à un porte-parole du ministère de la guerre quelles dispositions ont été prévues pour le cas où les Allemands arriveraient jusqu'à Paris. La ville serait-elle défendue au risque de provoquer de graves destructions ? Ou serait-elle déclarée ville ouverte ?

La réponse fut catégorique : Jamais, déclara le représentant du ministère de la guerre, nous ne renoncerons à défendre Paris. Si les troupes allemandes y entraient, elles devraient conquérir la capitale rue par rue.

### Le général Billiotte aurait été tué

On apprend que le général Billiotte, qui fut gouverneur de Paris, aurait été tué sur le front. Il était un ami du général Weygand avec lequel il collabora comme chef d'état-major au cours de la campagne de Pologne en 1939.

## La grande bataille sur le front occidental

### La situation militaire vue par le DNB

Le poids principal de la poursuite allemande continue à peser sur l'aile droite. L'action rapide des puissantes formations blindées allemandes et les troupes rapides mises ici en action, sont parvenues à briser d'importantes forces ennemies et à les isoler.

Bien qu'on ne puisse pas parler d'un front continu dans la succession des champs de bataille qui s'étendent des côtes de l'Atlantique jusqu'à l'Argonne, les combats peuvent cependant être considérés comme une opération d'ensemble unique. C'est pour cette raison en premier lieu que le communiqué officiel continue à se montrer très modéré aussi bien en ce qui concerne les indications de localités que les informations sur le nombre des prisonniers et sur le butin. Jusqu'ici le chiffre des prisonniers et celui du butin sont très élevés.

La résistance ennemie s'affaiblit de plus en plus en raison des lourdes pertes humaines. En outre, il y a lieu de mentionner l'importance des pertes ennemies en matériel de guerre de tous genres. Depuis que les troupes allemandes occupent un territoire industriel important du nord de la France, avec ses nombreuses entreprises modernes, ce matériel ne pourra plus être remplacé par les propres forces de l'industrie française.

### Le communiqué français de mardi soir

Au cours de la journée, la bataille a atteint la plus grande violence sur l'ensemble du front de combat. Il est manifeste que l'ennemi cherche à forcer la décision.

A l'ouest de l'Oise, il a redoublé d'efforts pour franchir la Seine entre Rouen et Vernon. Se couvrant par des émissions de nuages artificiels, il a tenté de jeter des chars sur le fleuve et de faire passer des chars sur la rive sud au moyen de pontières de bateaux. Nos troupes contre-attaquent sans répit et s'efforcent de le contenir.

A l'est de l'Oise, les divisions ennemies engagées sur l'Ourcq, de la Ferté-Milon à la Fère-en-Tardenois, ont renouvelé leurs assauts avec l'appui de nombreux chars. Elles n'ont trouvé devant elles que nos arrière-gardes, le gros de nos divisions ayant reçu l'ordre de reporter leur résistance au sud de la Marne.

Plus à l'est, l'ennemi a fait intervenir des masses de chars lourds dans les vallées de la Vesle et de l'Ardre pour déborder Reims par l'ouest et le sud-ouest. La pression dans cette région a été extrêmement violente.

En Champagne, l'ennemi a porté, au cours de la nuit, de nouvelles divisions au sud de l'Aisne. Les combats ont repris dès l'aube sur tout le cours de la Retourne, dont les passages sont chèrement disputés. Nos troupes ont exécuté plusieurs contre-attaques au sud d'Artigny et infligé des pertes sérieuses à l'adversaire.

Entre l'Aisne et la Meuse, tous les assauts de l'ennemi ont été repoussés.

Nos escadrilles ont exécuté des bombardements sur les terrains de Mannheim, Neustadt, Francfort et sur les hauts fourneaux de Woltingen.

Une formation de l'aéronautique navale a bombardé et partiellement incendié les usines Heinkel aux environs de Rostock.

### L'évacuation de Paris

Le gouvernement militaire de Paris vient de recommander aux jeunes gens du sexe masculin, âgés de 17 ans et non encore mobilisables, ainsi qu'aux hommes dégagés d'obligations militaires, de quitter la région parisienne et le département de la Seine. D'autre part, les jeunes gens des classes 40, 41, 42 et 43 devront se présenter aux autorités militaires.

**Le Corso** Dès **CE SOIR**  
MERCREDI  
Un spectacle très gai

**Madame et son Cow-Boy**  
avec vos artistes préférés, **Gary Cooper et M. Oberon**, la vedette des "Hauts de Hurle-Vent".  
Au programme : Un des meilleurs dessins animés de Walt Disney

Dès **vendredi**  
La triomphale opérette **Etoile**  
marseillaise :

**Marseille mes Amours**  
avec **REDA CAIRE**, la vedette du Casino de Paris, **GORLETT**, l'amusant comique, **MIRELLE** Ponsard



**Nouvelles violations du territoire suisse par des avions étrangers**

L'Etat-major de l'armée communique qu'au cours de la nuit de mardi à mercredi plusieurs régions de la Suisse romande ont été survolées par des avions étrangers.

Des bombes sont tombées à Genève, ainsi que dans le canton de Vaud, à Renens, etc.

Le nombre des bombes lancées à Genève est de cinq; il y a un soldat et une femme tués et une douzaine de blessés.

A Renens, une bombe est tombée sur une école heureusement inoccupée!

On ne connaît pas pour l'instant la nationalité des avions qui ont violé notre territoire.

**Dernière heure**

Complétant l'information de ce matin sur le survol des rives du Léman par des avions étrangers, l'Etat-major de l'armée ajoute que cette nuit, à 1 h. 27, deux avions étrangers ont lancé huit bombes sur la gare de Renens; cinq bombes ont endommagé la voie ainsi que les installations ferroviaires et ont fait des victimes. Mme Dante a été tuée sur le coup, M. Dante a eu un pied arraché. A 200 mètres du lieu des explosions toutes les vitres furent brisées. Trois bombes sont tombées dans la région du Gros de Vaud.

Les avions ont aussi survolé Cossonay, Aubonne et Nyon et lancèrent des projectiles sur la Ville de Genève où un soldat et une femme ont été tués sur le coup. 18 personnes ont été blessées et sont hospitalisées.

Le 1er communiqué officiel italien vient d'être publié annonçant notamment que l'aviation a bombardé l'île de Malte.

Une première alerte a été donnée cette nuit à Rome à 1 h. 39 qui a duré environ 3 h. A Milan une autre alerte dura 1 h. 45.

L'évacuation de Paris continue. Le gouverneur de la capitale française a déclaré que celle-ci se défendrait. Les magasins sont fermés en partie, mais les banques restent ouvertes. Les usines de guerre et fabriques continuent de travailler à un rythme accéléré.

Les forces aériennes françaises ont été engagées à fond afin d'arrêter la ruée allemande. Au cours d'un combat aérien entre avions allemands et polonais sur le front français 4 appareils allemands furent abattus et trois polonais.

Après la capitulation de la Norvège

L'Agence télégraphique suédoise publie la nouvelle suivante de l'Agence télégraphique norvégienne: «Dans une proclamation, le roi, le prince-héritier et le gouvernement ont déclaré que les dures nécessités de la guerre avaient contraint les gouvernements alliés à rassembler tous leurs hommes et tout leur matériel sur d'autres fronts, où leurs forces étaient d'une urgente nécessité. Les troupes norvégiennes qui ont combattu pendant deux mois avec courage et vaillance, ne possèdent pas suffisamment de munitions et d'avions de chasse et ne peuvent de ce fait pas poursuivre la lutte contre la supériorité des forces allemandes. Par contre, les Norvégiens prendront part à la bataille sur d'autres fronts.

Afin d'éviter que les territoires qui n'ont pas encore souffert de la guerre ne soient destinés à la destruction, le roi et le gouvernement sur l'avis du haut commandement de l'armée, ont décidé de cesser la lutte à l'intérieur du pays jusqu'à nouvel ordre et de reporter celle-ci en dehors des frontières. Simultanément, la lutte pour la liberté et l'indépendance du pays se poursuivra.»

Le roi Haakon et sa famille se trouveraient actuellement à Londres.

**SION**

**Mme Vve Maurice Beeger**

Aujourd'hui a été enseveli à Sion Mme Maurice Beeger, née Muller, veuve du colonel Maurice Beeger qui fut commandant du bataillon 11 et plus tard, soit en 1914, commandant du fort de Savatan.

Par son premier mariage, Mme Vve Maurice Beeger était la mère de M. Louis Mouton chez qui elle habitait.

Malade depuis plus de deux ans ensuite d'une attaque, elle avait perdu l'usage de la parole.

Elle supporta avec un courage et une résignation vraiment exemplaire sa très longue et douloureuse maladie.

Elle s'en va à l'âge de 75 ans laissant à sa nombreuse parenté et à tous ceux qui la connurent le souvenir d'une très bonne épouse et maman.

C'était la tante de M. Henri Spahr, ancien député, de M. Alexis de Courten, conseiller communal et de M. Arthur Beeger, imprimeur, dont le père, feu Arthur Beeger, fut imprimeur du *Confédéré*.

A toute la famille, en particulier à M. Louis Mouton, qui vouait à sa chère maman une affection toute filiale, nous adressons l'assurance de nos sincères condoléances.

**Après un accident**

Contrairement à ce que nous avons annoncé dans un précédent numéro, M. Morard, fils, sellier n'a pas subi d'amputation de membre. Son état demeure cependant grave et nous formulons tous nos vœux pour le rétablissement de l'accidenté.

**RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE - et vous vous lèverez le matin plus d'apas**

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas, ils se putréfient. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir!

Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites-Pilules Carters pour le Foie. Toutes Pharmacies. Frs 2.25.

**Après un accident**

Contrairement à ce que nous avons annoncé dans un précédent numéro, M. Morard, fils, sellier n'a pas subi d'amputation de membre. Son état demeure cependant grave et nous formulons tous nos vœux pour le rétablissement de l'accidenté.

**RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE - et vous vous lèverez le matin plus d'apas**

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas, ils se putréfient. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir!

Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites-Pilules Carters pour le Foie. Toutes Pharmacies. Frs 2.25.

**MARTIGNY**

† M. Georges Cassaz.

La nouvelle de la mort de M. Georges Cassaz parvenue à Martigny au début de l'après-midi de lundi s'est aussitôt répandue en Ville y produisant une vive émotion.

C'est que le disparu y laissait partout le meilleur souvenir.

Membre d'une famille de dix enfants, Georges Cassaz était né à Martigny. Son père, originaire d'Orelle (Haute-Savoie) avait travaillé avant la dernière guerre à l'Usine d'Electro-Chimie jusqu'à la reprise de celle-ci par l'E. O. S. Ensuite il fut chef d'équipe à l'Usine d'Aluminium durant plusieurs années.

Son fils Georges avait aussi travaillé à l'Usine d'Aluminium sans interruption dès l'âge de 15 ans, la période où il dut accomplir son service militaire excepté.

En septembre dernier, il répondait à l'appel de sa patrie, la France.

Incorporé comme mitrailleur d'infanterie, Georges Cassaz vient donc de tomber bravement au champ d'honneur, ajoutant son nom à ceux d'innombrables autres soldats qui ne reverront hélas! plus leurs proches et leurs amis.

Nous ne possédons pas de détails sur sa mort, sauf qu'après avoir été blessé gravement Cassaz succomba le 20 mai dernier.

Il avait fréquenté les écoles primaires de Martigny où il était bien un peu considéré comme un enfant de notre Ville.

En effet, de caractère sociable et très ouvert, Georges Cassaz était aimé et estimé de tous ceux qui le connurent. Saxophone dans l'Harmonie, il avait reçu, il y a deux ans, la médaille pour ses dix ans d'activité musicale dans la Société.

Un frère du défunt, René Cassaz, âgé de 26 ans, a dû répondre aussi à l'appel de la France. Il se trouve actuellement sur le front italien. Or, par une coïncidence qu'on ne manquera pas de trouver frappante, il aura appris la nouvelle de la mort de son frère au moment même où l'Italie venait de déclarer la guerre à la France.

Georges Cassaz avait épousé, il y a environ deux ans, Mlle Léa Frossard, de Liddes, actuellement en France.

Chacun s'incline devant la tragique destinée de ces vaillants soldats qui sont fauchés à la fleur de l'âge par cette horrible guerre et c'est toujours avec une vive émotion que nous tenons à réitérer aux proches atteints ainsi dans leur plus chères affections nos sentiments de bien cordiale sympathie. R.

**Les cartes d'identité obligatoires.**

La Municipalité de Martigny-Ville nous communique que par arrêté du 8 juin le Conseil d'Etat ordonne la remise aux civils d'une carte d'identité avec photographie.

Cette carte d'identité sera établie par les Administrations communales et remise contre paiement d'une finance de fr. 0.20. Ce montant reste à la commune pour se couvrir des frais.

Comme elle doit être remise à bref délai et au plus tard à chaque intéressé pour le 30 juin il est en conséquence instamment recommandé de ne pas attendre cette ultime date pour se mettre en règle.

Tous ceux qui doivent obtenir la carte devront fournir une photographie format passeport.

D'autre part, il est spécifié que les cartes servant uniquement à déterminer l'identité du porteur ce dernier devra avoir cette pièce continuellement en sa possession et devra la présenter aux organes de police ou de l'armée chargés des contrôles.

Il est précisé aussi que la photographie ne doit pas être remise aux soldats qui ont été mobilisés, ceux-ci possédant déjà une pièce justificative.

**Arrêt facultatif du train direct 32 à Martigny**

(Comm.) Sur demande adressée à l'avance au Chef de gare de Martigny ou, au plus tard avant le départ du train, à celui de Lausanne, le train direct 32 — Lausanne dép. 23 h. 54, Vevey dép. 0 h. 10, Montreux dép. 0 h. 17 — fera arrêt à Martigny chaque fois que des voyageurs désireront y descendre.

**Trompé de direction...**

(Corr. part.) Dimanche, un voyageur qui paraissait très absorbé dans la contemplation des montagnes environnantes, arpentait la place de la gare de Martigny.

Un instant après on le voyait prendre place dans une voiture du Martigny-Châtelard quitta la gare vers 15 heures.

Tout à coup, en cours de route, soit à mi-chemin entre Vernayaz et Martigny, notre homme s'apercevant de sa méprise, causa presque de l'émoi aux voyageurs présents en se levant subitement de son siège et en poussant une vive exclamation de dépit!

Il s'était tout simplement trompé de train; il devait se rendre à Verbier!...

Reconnaissons que ce n'était bien pas là la bonne direction.

Heureusement, le wattmann du M.-C., homme fort complaisant, stoppa le convoi et notre voyageur distrait put revenir pédestrement vers Martigny.

**Un concert au Casino Etoile**

Décidément, on pourra dire que la population de Martigny est gâtée de nos soldats...

En effet, ceux-ci s'ingénient à nous procurer toutes sortes d'agréables divertissements aux heures si angoissantes que nous vivons.

Ainsi, après l'intéressante soirée organisée au Casino Etoile par la Section des Loisirs du 1er Corps d'armée qui y a interprété l'amusante pièce «Mon Bébé» nous apprenons que dans le même établissement, les comp. de Subs. 9 et 10 donneront, jeudi 13 juin, à 20 h. 30, un concert au profit du fonds de secours de ces deux compagnies.

Ce concert sera rehaussé du Concours de la Chanson de Montreux sous la direction du célèbre compositeur Carlo Boller. C'est pourquoi la population de Martigny viendra nombreuse applaudir nos militaires ainsi que les chanteurs montreuviens.

Mentionnons aussi le geste bienveillant de M. Adrien Darbellay directeur du Casino Etoile qui, une fois de plus a mis gracieusement son Etablissement à la disposition des organisateurs.

(Voir aux annonces).

**Football. — Le championnat suisse**

A Zurich, Granges bat le vainqueur de la coupe, son adversaire en finale, le Grasshoppers-Club, par 3-0, ce qui est fort coquet.

A Lugano, le Servette reste non seulement imbattu, mais enlève les deux points de l'enjeu par 3-2; ainsi le championnat se rapproche de dimanche en dimanche.

**VALAIS**

**Saillon. † M. Alfred Gay.** — De Saillon nous parvient, au moment de mettre sous presse, la nouvelle de la mort de M. Alfred Gay, frère de M. Paul Gay, secrétaire communal.

M. Alfred Gay est décédé après une courte maladie qu'il faut attribuer selon toutes probabilités aux conséquences du coup reçu en printemps 1939 d'un ouvrier travaillant chez son frère. Ce malheur a été relaté par la presse en son temps.

Avec M. Alfred Gay s'en va ainsi tragiquement un de nos bons amis politiques qui laissera à tous ceux qui le connurent le souvenir d'un brave citoyen et excellent travailleur.

Il était père de cinq enfants et avait 64 ans.

Son ensevelissement aura lieu vendredi à Saillon, à 10 heures.

Nous prions la famille en deuil, en particulier son épouse, ses enfants et M. Paul Gay, d'agréer l'expression de nos bien sincères condoléances.

**Ardon. — En cueillant des cerises.** — (Inf. part.). En cueillant des cerises lundi après midi, Mlle Bertha Rey d'Ayent, sommière au Buffet de la Gare d'Ardon, est tombée de l'arbre d'une certaine hauteur et s'est fracturé un bras. Elle a subi en outre diverses contusions sur tout le corps.

En l'absence du Dr. Delaloye d'Ardon, l'accidentée a reçu les soins d'un docteur de Sion.

**St-Maurice. — Concert militaire.** — Jeudi soir, à 20 h. 30, une fanfare militaire donnera un concert sur la place de la gare.

**L'orage de lundi soir.** — Lundi vers la tombée de la nuit, un orage accompagné d'une forte pluie qui a duré près d'une heure, s'est abattu sur la région des Montagnes de Riddes, de la Pierre à Voir et Saxon.

Au cours de cet orage, la foudre est tombée sur l'Hôtel Suisse à Saxon y provoquant un commencement d'incendie dans les combles. Cet incendie put heureusement être maîtrisé sans trop de gros dégâts.

**Un devoir qu'on oublie...** — C'est celui de payer ses dettes!

Trop de gens croient que la période troublée que nous traversons les en dispense. On achète, on commande, sans savoir comment on pourra payer, sans se soucier ensuite de régler ses factures ou en différant indéfiniment le paiement.

Cette négligence et ces procédés deviennent de plus en plus fréquents. Le commerce et l'artisanat en souffrent terriblement alors qu'ils sont déjà durement éprouvés par les perturbations de la vie économique. Différer outre mesure le paiement de ses dettes équivaut souvent pour les commerçants au fait du débiteur qui ne paie pas du tout. Cela les met dans des situations qui, fréquemment, sont pires encore de conséquences, puisqu'ils risquent à leur tour de ne pouvoir faire face à leurs engagements.

Réfléchissez-y et vous saurez tout ce qu'il y a d'immoral dans cette attitude.

Il faut payer ses dettes ou ne pas en faire.

C'est une règle morale et sociale au même titre que celle qui interdit le vol et l'escroquerie.

Chambre valaisanne de Commerce. Union Commerciale valaisanne.

**Excursions pour le Valais.** — Sauf imprévu, les CFF organiseront tous les dimanches jusqu'au 25 août des excursions à prix réduits à destination de Sierre, Loèche, Viège et Brigue.

Les billets spéciaux sont en vente, à l'avance aux guichets des gares de départ; ils sont valables:

a) Aller et retour le dimanche selon programme;

b) Aller individuel le samedi et retour en commun le dimanche selon programme.

Il est délivré, en outre, des billets pour le retour individuel dans les 10 jours. La validité de ces derniers billets peut être prolongée de 7 ou 14 jours.

Les Compagnies de chemins de fer aboutissant aux gares de destination relèvent la correspondance et accordent de fortes réductions de taxe. Pour plus de détails, prière de consulter les affiches dans les gares, etc.

Madame Anaïs GAY-MOULIN et ses enfants Elise, Robert, Cyrille, René et Désy, Monsieur Joseph GAY, Mademoiselle Louise GAY, à Saillon; Madame Vve Julie DEURIN et famille, à Charrat; Monsieur et Madame Paul GAY-THURRE et leurs enfants, Madame et Monsieur Benjamin VOULLAZ-MOZ-MOULIN, à Saillon,

ainsi que les familles parentes et alliées RODUIT, DUSSEX, CRITTIN, SAUTHIER, ROSSIER, GAY, MOULIN UDRY, VERGERES RAYMOND, CHESEAUX, THURRE, FUMEAUX, BERTUCHOZ, BUCHAD, MAYE, à Saillon, Conthey, Ardon, Martigny-Bourg, Lavey, Leytron et Chamoson

ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Monsieur Alfred GAY**

leur bien cher et regretté époux, père, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, ravi à leur tendre affection à l'âge de 64 ans après une courte maladie, muni des Secours de la Religion.

L'ensevelissement aura lieu à Saillon, vendredi 14 juin 1940, à 10 heures.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire part.

Madame Georges CASSAZ-FROSSARD, à Aix-les-Bains;

Madame veuve Joseph CASSAZ, à Martigny;

Mademoiselle Eugénie CASSAZ, en France;

Monsieur et Madame Marius CASSAZ-GUEX et leur fille, à Martigny;

Monsieur René CASSAZ, aux armées, en France;

Monsieur et Madame Léon CASSAZ-MONTFORT, à Martigny;

Mademoiselle Germaine CASSAZ, à Montreux;

Mademoiselle Huguette CASSAZ, à Martigny;

Monsieur Paul CASSAZ, à Martigny;

Messieurs Henri et Paul FROSSARD, à Liddes;

Madame et Monsieur DARBELLAY-FROSSARD et famille, à Genève;

Monsieur et Madame André FROSSARD-MARET et leur fille, à Martigny;

Monsieur Francis FROSSARD, à Genève;

Mademoiselle Angèle FROSSARD, à Genève;

Madame Nelly VISENTINI-FROSSARD, en Italie; ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de leur cher époux, fils, frère, beau-frère, oncle et cousin

**Monsieur Georges CASSAZ**

tombé au champ d'honneur

sur le front français, le 20 mai, dans sa 31me année.

Madame et Monsieur Oswald DONNET-DESCARTES, leurs enfants et petits-enfants, à Monthey;

Monsieur Arthur OBRIST et son fils Jules, à Riddes;

Mademoiselle Marthe CHERVAZ, à Collombey;

Monsieur Joseph CHERVAZ, à Collombey;

Mademoiselle Rose CHERVAZ, à Collombey;

Madame et Monsieur NIKLES et leurs enfants, à Berne;

Mademoiselle Lina CHERVAZ, à Collombey; ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la grande douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Madame Veuve Sylvain CHERVAZ**

Cafetier

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et cousine, enlevée à leur tendre affection à l'âge de 82 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Collombey, le jeudi 18 juin 1940, à 10 h. 30.

Monsieur et Madame Charles AMACKER et leur fils Georges, à St-Maurice;

Mademoiselle Marcelle AMACKER, à St-Maurice;

Madame et Monsieur Joseph CHIOCHETTI-AMACKER, à St-Maurice;

Monsieur et Madame François AMACKER et leurs enfants, à Evionnaz;

Madame et Monsieur Charles PROD'HOM-AMACKER et leurs enfants, à Lausanne;

Monsieur et Madame Jean AMACKER et leur fils Edmond, à St-Maurice;

Monsieur Auguste AMACKER, à St-Maurice;

Mademoiselle Marie AMACKER, à St-Maurice;

Madame Veuve Marie DUBOULE, à Jenthod, Genève;

Madame Veuve Joséphine MARCHAL et sa fille, à Tartegnin sur Rolle;

ainsi que les familles parentes et alliées REVAZ, AMACKER, PASSEQUAY et RICHARD,

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur Hermann AMACKER**

leur cher et regretté frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé à St-Maurice, le 12 juin 1940, dans sa 45me année, après une maladie chrétiennement supportée et muni des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à St-Maurice le vendredi 14 juin 1940, à 10 heures.

Priez pour lui!

Cet avis tient lieu de faire part.

Madame Anaïs GAY-MOULIN et ses enfants Elise, Robert, Cyrille, René et Désy, Monsieur Joseph GAY, Mademoiselle Louise GAY, à Saillon; Madame Vve Julie DEURIN et famille, à Charrat; Monsieur et Madame Paul GAY-THURRE et leurs enfants, Madame et Monsieur Benjamin VOULLAZ-MOZ-MOULIN, à Saillon,

ainsi que les familles parentes et alliées RODUIT, DUSSEX, CRITTIN, SAUTHIER, ROSSIER, GAY, MOULIN UDRY, VERGERES RAYMOND, CHESEAUX, THURRE, FUMEAUX, BERTUCHOZ, BUCHAD, MAYE, à Saillon, Conthey, Ardon, Martigny-Bourg, Lavey, Leytron et Chamoson

ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Monsieur Alfred GAY**

leur bien cher et regretté époux, père, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, ravi à leur tendre affection à l'âge de 64 ans après une courte maladie, muni des Secours de la Religion.

L'ensevelissement aura lieu à Saillon, vendredi 14 juin 1940, à 10 heures.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire part.

Madame Georges CASSAZ-FROSSARD, à Aix-les-Bains;

Madame veuve Joseph CASSAZ, à Martigny;

Mademoiselle Eugénie CASSAZ, en France;

Monsieur et Madame Marius CASSAZ-GUEX et leur fille, à Martigny;

Monsieur René CASSAZ, aux armées, en France;

Monsieur et Madame Léon CASSAZ-MONTFORT, à Martigny;

Mademoiselle Germaine CASSAZ, à Montreux;

Mademoiselle Huguette CASSAZ, à Martigny;

Monsieur Paul CASSAZ, à Martigny;

Messieurs Henri et Paul FROSSARD, à Liddes;

Madame et Monsieur DARBELLAY-FROSSARD et famille, à Genève;

Monsieur et Madame André FROSSARD-MARET et leur fille, à Martigny;

Monsieur Francis FROSSARD, à Genève;

Mademoiselle Angèle FROSSARD, à Genève;

Madame Nelly VISENTINI-FROSSARD, en Italie; ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de leur cher époux, fils, frère, beau-frère, oncle et cousin

**Monsieur Georges CASSAZ**

tombé au champ d'honneur

sur le front français, le 20 mai, dans sa 31me année.

Madame et Monsieur Oswald DONNET-DESCARTES, leurs enfants et petits-enfants, à Monthey;

Monsieur Arthur OBRIST et son fils Jules, à Riddes;

Mademoiselle Marthe CHERVAZ, à Collombey;

Monsieur Joseph CHERVAZ, à Collombey;

Mademoiselle Rose CHERVAZ, à Collombey;

Madame et Monsieur NIKLES et leurs enfants, à Berne;

Mademoiselle Lina CHERVAZ, à Collombey; ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la grande douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Madame Veuve Sylvain CHERVAZ**

Cafetier

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et cousine, enlevée à leur tendre affection à l'âge de 82 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Collombey, le jeudi 18 juin 1940, à 10 h. 30.

Monsieur et Madame Charles AMACKER et leur fils Georges, à St-Maurice;

Mademoiselle Marcelle AMACKER, à St-Maurice;

Madame et Monsieur Joseph CHIOCHETTI-AMACKER, à St-Maurice;

Monsieur et Madame François AMACKER et leurs enfants, à Evionnaz;

Madame et Monsieur Charles PROD'HOM-AMACKER et leurs enfants, à Lausanne;

Monsieur et Madame Jean AMACKER et leur fils Edmond, à St-Maurice;

Monsieur Auguste AMACKER, à St-Maurice;

Mademoiselle Marie AMACKER, à St-Maurice;

Madame Veuve Marie DUBOULE, à Jenthod, Genève;

Madame Veuve Joséphine MARCHAL et sa fille, à Tartegnin sur Rolle;

ainsi que les familles parentes et alliées REVAZ, AMACKER, PASSEQUAY et RICHARD,

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur Hermann AMACKER**

leur cher et regretté frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé à St-Maurice, le 12 juin 1940, dans sa 45me année, après une maladie chrétiennement supportée et muni des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à St-Maurice le vendredi 14 juin 1940, à 10 heures.

Priez pour lui!

Cet avis tient lieu de faire part.

Madame Anaïs GAY-MOULIN et ses enfants Elise, Robert, Cyrille, René et Désy, Monsieur Joseph GAY, Mademoiselle Louise GAY, à Saillon; Madame Vve Julie DEURIN et famille, à Charrat; Monsieur et Madame Paul GAY-THURRE et leurs enfants, Madame et Monsieur Benjamin VOULLAZ-MOZ-MOULIN, à Saillon,

ainsi que les familles parentes et alliées RODUIT, DUSSEX, CRITTIN, SAUTHIER, ROSSIER, GAY, MOULIN UDRY, VERGERES RAYMOND, CHESEAUX, THURRE, FUMEAUX, BERTUCHOZ, BUCHAD, MAYE, à Saillon, Conthey, Ardon, Martigny-Bourg, Lavey, Leytron et Chamoson

ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Monsieur Alfred GAY**

leur bien cher et regretté époux, père, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, ravi à leur tendre affection à l'âge de 64 ans après une courte maladie, muni des Secours de la Religion.

L'ensevelissement aura lieu à Saillon, vendredi 14 juin 1940, à 10 heures.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire part.

Madame Georges CASSAZ-FROSSARD, à Aix-les-Bains;

Madame veuve Joseph CASSAZ, à Martigny;

Mademoiselle Eugénie CASSAZ, en France;

Monsieur et Madame Marius CASSAZ-GUEX et leur fille, à Martigny;

Monsieur René CASSAZ, aux armées, en France;

Monsieur et Madame Léon CASSAZ-MONTFORT, à Martigny;

Mademoiselle Germaine CASSAZ, à Montreux;

Mademoiselle Huguette CASSAZ, à Martigny;

Monsieur Paul CASSAZ, à Martigny;

Messieurs Henri et Paul FROSSARD, à Liddes;

Madame et Monsieur DARBELLAY-FROSSARD et famille, à Genève;

Monsieur et Madame André FROSSARD-MARET et leur fille, à Martigny;

Monsieur Francis FROSSARD, à Genève;

Mademoiselle Angèle FROSSARD, à Genève;

Madame Nelly VISENTINI-FROSSARD, en Italie; ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de leur cher époux, fils, frère, beau-frère, oncle et cousin

**Monsieur Georges CASSAZ**

tombé au champ d'honneur

sur le front français, le 20 mai, dans sa 31me année.

Madame et Monsieur Oswald DONNET-DESCARTES, leurs enfants et petits-enfants, à Monthey;

Monsieur Arthur OBRIST et son fils Jules, à Riddes;

Mademoiselle Marthe CHERVAZ, à Collombey;

Monsieur Joseph CHERVAZ, à Collombey;

Mademoiselle Rose CHERVAZ, à Collombey;

Madame et Monsieur NIKLES et leurs enfants, à Berne;

Mademoiselle Lina CHERVAZ, à Collombey; ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la grande douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Madame Veuve Sylvain CHERVAZ**

Cafetier

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et cousine, enlevée à leur tendre affection à l'âge de 82 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Collombey, le jeudi 18 juin 1940, à 10 h. 30.

Monsieur et Madame Charles AMACKER et leur fils Georges, à St-Maurice;

Mademoiselle Marcelle AMACKER, à St-Maurice;

Madame et Monsieur Joseph CHIOCHETTI-AMACKER, à St-Maurice;

Monsieur et Madame François AMACKER et leurs enfants, à Evionnaz;

Madame et Monsieur Charles PROD'HOM-AMACKER et leurs enfants, à Lausanne;

Monsieur et Madame Jean AMACKER et leur fils Edmond, à St-Maurice;

Monsieur Auguste AMACKER, à St-Maurice;

Mademoiselle Marie AMACKER, à St-Maurice;

Madame Veuve Marie DUBOULE, à Jenthod, Genève;

Madame Veuve Joséphine MARCHAL et sa fille, à Tartegnin sur Rolle;

ainsi que les familles parentes et alliées REVAZ, AMACKER, PASSEQUAY et RICHARD,

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur Hermann AMACKER**

leur cher et regretté frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé à St-Maurice, le 12 juin 1940, dans sa 45me année, après une maladie chrétiennement supportée et muni des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à St-Maurice le vendredi 14 juin 1940, à 10 heures.

Priez pour lui!

Cet avis tient lieu de faire part.



Plus que 3 jours!...

2 GROS LOTS de Fr. 50.000.-



LOTÉRIE ROMANDE  
TIRAGE 15 JUIN



Salle du Cinéma Etoile  
MARTIGNY  
JEUDI 13 juin 1940, à 20 h. 30

# CONCERT

organisé par les Cp. subs. 9 et 10 au profit de leur fonds de secours, avec le concours de la

« Chanson de Montreux »

Direction : CARLO ROLLER

Prix des billets : Militaires 0.30, Civils 1.-. On peut retenir les places au Bar du Casino. La salle du cinéma est mise gracieusement à disposition par M. Darbellay.

**Hôpital cantonal de Genève. Maternité**  
Une inscription est ouverte au bureau du Directeur de l'Hôpital Cantonal, du 15 mai au 15 juin 1940, pour le  
**Cours d'élèves sages-femmes**  
qui commencera le 1er octobre 1940.  
Pour tous renseignements, s'adresser au Directeur de l'Hôpital Cantonal.

**Pochettes transparentes**  
pour protéger les cartes d'identité  
En vente à la Papeterie-librairie PIERRE PFEFFERLÉ, SION

## Plus que jamais

nous recommandons à nos abonnés et lecteurs de FAIRE LEURS ACHATS

## chez les négociants

qui soutiennent le „CONFÉDÉRÉ“ par

## leurs annonces

**Soutenez le commerce national !**



**Ou avez-vous oublié ?**  
votre parapluie ?  
Peut-être une annonce vous viendra-t-elle en aide. Faites paraître sous la rubrique des objets perdus une annonce dans votre journal.

Confiez toutes vos annonces à

„Publicitas“

Suisse Allemande  
**ON CHERCHE**  
**Jeune FILLE**  
sachant cuire à fond, dans bonne famille auprès de petits enfants.  
Offres sous chiffres L. 4058 à Publicitas Soleure.

**On achèterait**  
**CHALET**  
confortable dans station du Valais (1000-1500 m.).  
Offres : Me Victor Dupuis, avocat et notaire, Martigny, tél. 611 36.

**Pondeuses**  
**A VENDRE**  
Leghorn blanches, excellentes pondeuses. — S'adr. au Domaine de Grète-Longue

**A LOUER**  
aux Granges s. Salvan  
**Joli CHALET**  
enseiilé, indépendant, place autour. Pour visiter, téléphoner au 629 15 à Salvan.

**Lisez et faites lire**  
**Le Confédéré**

FEUILLETON DU « CONFEDERE » 25

### Pour captiver son cœur

ROMAN DE JOCELYNE

DEUXIEME PARTIE

I

— Mademoiselle Prudence, moi, je trouve ça très chic !  
— Quoi donc ?  
— De la part de madame. De nous emmener à Ascanoga.  
— Ascanoga ! rectifia la demoiselle de compagnie. Ah ! ah ! cette perspective vous plaît, petite Marcelle ?  
— Oh ! vous pouvez le dire ! s'écria la soubrette, en joignant les mains, d'un air extasié. Entre nous, Mademoiselle Prudence, si je n'y étais pas retenue par la nécessité de gagner ma vie, je ne pourrais pas sentir Paris en peinture ! Penser qu'il y a des gens riches qui s'y maintiennent par plaisir, voilà qui n'a jamais pu m'entrer dans la tête. Dire qu'avec leur argent, ils seraient libres de se sauver au bout du monde, et qu'ils préfèrent demeurer dans cette grande prison, cela me fait bouillir !  
Prudence Lavigne se mit à rire.  
— Allons, petite, n'exagérez pas l'ébullition. On peut se trouver très bien à Paris, lorsqu'on a les moyens d'y faire ses quatre volontés.  
— Cela dépend des goûts, soupira Marcelle. Moi, la campagne, je ne vois que ça. Il n'y a que là que je me trouve bien et ne vais que ça. Si j'avais je gagnais le gros lot, dans les cinq minutes, j'aurais quitté la ville, et vous ne m'y reverriez plus.  
Prudence Lavigne haussa les épaules avec indulgence.  
— Enfin, dit-elle, tant mieux si ce voyage vous fait plaisir.

(Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec la Société des Gens de Lettres de France).

Mais la camériste avait saisi la nuance.  
— Et vous ? demanda-t-elle, ça ne vous sourit guère, peut-être, d'aller à Tornagara ?  
— Ascanoga ! rectifia, derechef, la patiente jeune fille. Mais si, cela me sourit, beaucoup même. J'aime énormément le pays basque. C'est une des plus belles régions de France.  
— Ah ! vous y êtes allée déjà ?  
— Une fois, avec la baronne. Ascanoga est un endroit charmant et magnifiquement situé.  
— Dommage que ce soit un nom si difficile à retenir ! soupira comiquement Marcelle, qui n'avait qu'à un faible degré la mémoire des vocables inhabituels. Pourtant, vous n'avez pas l'air bien enthousiasmée. Pourquoi ?  
— La demoiselle de compagnie eut une moue empreinte de pessimisme et répondit en baissant instinctivement la voix :  
— Je ne puis pas être très contente, parce que je vois que les manigances vont recommencer.  
— Ah ! par rapport à ce mariage ? fit la camériste en clignant de l'œil, d'un air entendu.  
— Naturellement. Monsieur de Chabans doit partir avec nous. Quant à mademoiselle Colette, qui, en ce moment, est en haut, dans le boudoir de madame, elle va être aussi invitée, si ce n'est déjà fait.  
« Or, hier matin, mademoiselle d'Ascanoga est venue voir la baronne, avec qui elle a eu un long entretien. Tout cela me fait pressentir... »  
— Bien des micmacs ? acheva Marcelle qui avait toujours le mot prêt. Oui, oui, je vois ça. Eh bien ! savez-vous quoi, mademoiselle Prudence ? Moi, je ne me permettrais pas de vous donner des conseils, bien sûr. Seulement, si j'étais vous...  
— Qu'est-ce que vous feriez, Marcelle ?  
— Exactement comme maintenant. Au lieu de m'en faire du mauvais sang, je m'amuserais de la petite comédie. Après tout, ce n'est pas usé de l'onton a l'occasion du théâtre gratuit, et encore à domicile !

Tandis que la camériste professait ainsi son optimisme philosophique, Mme de Servoz, à l'étage supérieur, poursuivait avec Colette la conversation animée, où les reproches pour le passé alternaient avec les exhortations pour l'avenir.  
— Madame, assura la jeune fille, je ne puis, pour conclure, que vous répéter ce que je vous ai dit en commençant. Monsieur de Chabans a fort mal interprété mon attitude à son égard. Il a eu grand tort d'en prendre ombrage. Et ceci dénote chez lui un fâcheux excès de susceptibilité.  
— On est toujours susceptible quand on aime vraiment, observa la baronne.

— Je le sais. Aussi je ne lui tiendrai pas rigueur de sa petite incartade. Je ne lui ai rien enlevé de ma sympathie et de mon affection.  
— Et lui reste toujours fidèle à l'amour qu'il vous a voué, répliqua Mme de Servoz avec attendrissement. J'en ai la preuve dans la vive répugnance qu'il a manifestée à se laisser présenter une autre jeune fille en quête d'un mari. Il faut que je l'y traîne de force. Il y va comme un chien qu'on fouette. Et le résultat est trop facile à prévoir.  
Colette, elle n'en paraissait pas aussi sûre. Elle prit une mine soucieuse.  
— Quand partez-vous pour Ascanoga ? s'enquit-elle.  
— Dans quinze jours exactement.  
— J'irai donc de mon côté, déclara farouchement la jeune fille. Vous savez que je veux être présente à cette épreuve. Je tiens absolument à y présider sans que Max ne le sache, et à le contrôler de mes propres yeux.  
— C'est bien ainsi que je l'ai toujours entendu, ma chère petite. Et je ne dirai pas que vos exigences sont exorbitantes, puisque c'est, en définitive, votre bonheur présent et futur qui est en jeu. Seulement, il subsiste une objection que, pour ma part, je n'ai pas encore trouvé le moyen de résoudre.  
— Laquelle, Madame ?  
— Cette surveillance de tous les instants que vous prétendez exercer sur lui, comment vous y prendrez-vous pour la pratiquer à son insu, sans éveiller sa méfiance, sans qu'il soupçonne rien de vos fins ? Car votre contrôle ne peut être efficace que si Max n'éprouve aucun doute, à aucun moment.  
— Oh ! fit Colette d'un ton presque scandalisé. Vous supposez bien, Madame, que ces difficultés de détail, je les ai prévues, et que j'ai longuement réfléchi au moyen de les tourner.  
— Alors, qu'avez-vous trouvé ?  
— Ceci, qui me paraît simple, naturel et facile.  
« D'abord, j'arrive incognito, deux jours avant vous, à Ascanoga. Je m'abouche aussitôt avec Francesca, et nous dressons nos premières batteries. »  
« Quand vous survenez à votre tour, flanquée de Max, vous me trouvez entièrement méconnaissable, grimée minutieusement, dans tous les détails : faux cheveux, faux cils et sourcils, un autre détail : un autre regard, une autre démarche, une autre allure, une autre façon de me vêtir. »  
— Petite farceuse ! plaisanta la baronne. Je ne vous aurais jamais cru capable de tant de noirceur.  
— Noirceur est le mot ! répartit Colette en riant. Je vous montrerai comment d'une blonde on fait une brune.

— Oh ! avec des fards et des teintures, on arrive à des résultats surprenants, admit volontiers Mme de Servoz. Mais avez-vous pensé à autre chose, Colette, une autre chose bien difficile.  
— Laquelle ?  
— Votre voix, ma mignonne ! C'est ce qui est le moins commode à déguiser. On ne peut pas son timbre comme on change son vêtement, le fond de teint ou la couleur de ses cheveux.  
— Eh ! c'est bien ce que j'ai pensé ! s'écria triomphalement la blondinette. C'est même cela qui m'a donné le plus de peine. J'ai essayé de changer de ton, de modifier mes inflexions habituelles, de contrefaire mon accent. Le résultat de mes expériences n'a pas été concluant du tout.  
— Oui, oui, c'est le plus grave danger d'être reconvenue, insista la baronne perplexe.  
— Alors, reprit Colette, n'arrivant pas à contrefaire suffisamment ma voix, et ne voulant pas être trahie par elle, j'ai pris le plus simple, celui de la supprimer tout bonnement.  
— Hein ? s'exclama Mme de Servoz, ébouriffée.  
— Comme j'ai l'honneur de vous le dire. Une sourde-muette, voilà qui vous trouvera à Ascanoga.  
— Mais c'est de la folie ! Et de l'héroïsme aussi ! acheva plaisamment la baronne.  
— De la constance seulement, corrigea la jeune fille. Qui veut la fin veut les moyens. D'ailleurs, un silence de quelques jours sera peut-être salutaire à ma gorge. J'en serai quitte pour prendre ma revanche — et j'ajoute — quand l'épreuve sera finie.  
Mme de Servoz prit la jeune fille aux épaules, d'un geste familier, et l'attira affectueusement à elle.  
— Colette, dit-elle, rappelez-vous que vous êtes la plus insupportable des enfants gâtées, et la plus gâtée des enfants insupportables.  
— J'en suis fière, déclara la jeune fille. Et, d'ailleurs, cela m'est bien dû...  
— Mais quand vous serez réduite à ne plus rien dire...  
— Je n'en penserai pas moins, et ce sera une petite compensation.  
— Il faut que je téléphone à Francesca pour la prier de repasser ici, pensa tout haut la baronne. La pauvre enfant, nous lui assignons un rôle qui n'est pas de tout repos, en vérité.  
— Certes ! dit Colette. Mais pour récompense, elle aura la gloire de l'avoir bien joué, et, par surcroît, notre gratitude éternelle.  
Elle éclata d'un rire léger, embrassa filialement Mme de Servoz, et, gagnant la porte, se'n alla de son pas aérien.

(à suivre)